

D.E.P.A. en musique – Interprétation

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 3-605-1-2


CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL D.E.P.A. en musique -
Interprétation

TYPE Diplôme d'études
professionnelles
approfondies

CRÉDITS 30 crédits

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Ouverture et dates limites pour
soumettre une demande
d'admission: à venir

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Pierre Michaud 514 343-2048
p.michaud@umontreal.ca

Arnaud Vaillant, TGDE 514 343-7998
arnaud.vailland@umontreal.ca

Objectifs

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels propres à son instrument, ainsi que de se préparer adéquatement aux grands concours internationaux en interprétation.

Forces

- Un programme axé principalement sur le perfectionnement du jeu instrumental, idéal pour l'étudiant ayant complété sa maîtrise en interprétation et désirant se préparer aux grands concours internationaux ou pour l'accompagnement au piano, se préparer au milieu professionnel;
- La possibilité que certains séminaires effectués dans le cadre du D.E.P.A. soient crédités au niveau du doctorat en interprétation, advenant une admission au sein de ce programme.

Perspectives d'avenir

Ce programme prépare à une carrière de :

- concertiste
- chambriste
- musicien d'orchestre
- accompagnateur
- coach vocal

Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation :

- chercheur pour les médias
- professeur de musique
- conseiller artistique
- relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques
- personne-ressource au sein de maisons de production

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Le règlement propre à la Faculté de musique exige qu'un directeur de recherche soit attribué à l'étudiant dès le moment où celui-ci est admis.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.P.A. (musique - Interprétation), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise dans la discipline ou attester d'une formation académique jugée équivalente;
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 (ou l'équivalent)
- se présenter à une audition; des exigences instrumentales de haut niveau sont requises.

Remarques:

Le candidat doit faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit: avoir passé le test uniforme du français (niveau DEC) ou avoir obtenu un grade d'études de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle universitaire, ou son équivalent, dans une institution francophone. Cette connaissance est vérifiée par le passage obligatoire du Test de français international (TFI) pour tous les étudiants hors Québec qui n'ont fait aucune étude en français. Le TFI n'est pas éliminatoire, mais le résultat du test orientera la nature de l'admission avec l'éventuelle imposition du cours de français.

La Faculté de musique exige des frais pour l'entrevue ou l'audition, quel que soit leur nombre (la somme demeure la même que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables. Veuillez remplir et retourner le formulaire à cette fin: <https://ecommerce.dexero.com/shopping/musique/musique/>

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae

2. Scolarité

L'inscription à temps plein est obligatoire durant la scolarité minimale. La scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de trois trimestres.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} juillet 2021
- **Automne 2022:** Du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} février 2022

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 1^{er} mai 2020 au 1^{er} novembre 2021
- **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} septembre 2022

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES | TYPE | CRÉDITS | NUMÉRO | PÉRIODE | CAPACITÉ D'ACCUEIL |
|--------------------------------|----------|------------|-----------|---------|--------------------|
| Musique, option interprétation | Maîtrise | 45 crédits | 2-605-1-1 | Jour | |

Structure du programme (3-605-1-2)

Version 01 (H19)

Le D.E.P.A. comporte un total de 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A Cours d'instrument

Obligatoire - 10 crédits.

Cours MUI 7##4A, MUI7##4B, MUE7##1 et 7##2 dont le numéro est fonction de l'instrument ou de l'ensemble.

Bloc 70B Séminaire théorique

Option - 6 crédits.

Cours choisis parmi les séminaires offerts chaque année à la Faculté de musique. Aucun sujet spécial (recherche supervisée remplaçant un séminaire) ne sera accepté en remplacement de ces séminaires.

Bloc 70C Récital

Obligatoire - 14 crédits.

Un mois avant le récital, l'étudiant remet son programme selon les normes de la Faculté de musique ainsi que des notes de programmes sur les oeuvres qui seront jouées.

| COURS | TITRE | CR. H. |
|----------|---------------------------------|--------|
| MIN 7500 | Programme et notes de programme | 2.0 |
| MIN 7950 | Récital | 12.0 |

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES | TYPE | CRÉDITS | NUMÉRO | PÉRIODE |
|--|---|------------|-----------|---------|
| Musique - Composition instrumentale | Baccalauréat | 90 crédits | 1-610-1-3 | Jour |
| Musique, option accompagnement au piano | Diplôme d'études professionnelles approfondies 3 ^e cycle | 30 crédits | 3-605-1-4 | Soir |
| Musique, option composition et création sonore | Maîtrise | 45 crédits | 2-610-1-1 | Jour |
| Musique, option interprétation | Doctorat | 90 crédits | 3-605-1-1 | Jour |

Aperçu des expertises de recherche

Groupe de recherche

L'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM) comprend plusieurs laboratoires de recherche : <http://oicrm.org/>

En savoir plus : <http://www.musique.umontreal.ca/recherche/recherche.html>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche